

# Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol. 3 N° 6 Décembre 1980



(5)

## INTRODUCTION

Dans son dernier numéro des cahiers d'histoire de Deux-Montagnes pour l'année 1980, la Société d'histoire de Deux-Montagnes présente à ses lecteurs deux autres chapitres des Mémoires du curé Jacques Paquin où il est question des problèmes vécus en 1837 et 1838 dans le Bas et le Haut-Canada.

En premier lieu, il est question des événements de Saint-Eustache le 14 décembre 1837. Dans ce texte le curé Paquin attribue le "Journal des Evénements de St-Eustache" à l'abbé Desève, alors son vicaire au moment des troubles. Cependant, nous n'en sommes pas à la fin de nos peines avec cette question puisqu'à notre connaissance, il existe deux copies manuscrites de ce document, l'une de la main de l'abbé Desève est conservée aux archives du Séminaire de Nicolet, l'autre de la main du curé Paquin est conservée aux archives de la Congrégation Notre-Dame à Montréal. Pourquoi tant de mystères! Le curé Paquin aurait-il eu peur de quelqu'un? Ce n'était certainement pas propre à son tempérament! Il nous semble que l'abbé Desève ait pu écrire cet opuscule sous la dictée de son curé, Jacques Paquin.

Quoi qu'il en soit, le lecteur pourra prendre connaissance de l'une des nombreuses versions des faits qui se sont déroulés à Saint-Eustache et il semble que la très grande majorité des événements décrits par le curé Paquin soient la réalité puisqu'ils

n'ont pas été démentis par la suite par les insurgés qui ont vécu le camp de Saint-Eustache.

Après avoir discuté de quelques faits divers, le curé Paquin reprend dans le chapitre VI de son IXe livre les grands thèmes de 1838 : troubles dans le Haut-Canada en 1838, requête contre l'union des deux provinces et la déclaration d'indépendance de Robert Nelson. Parmi tant de faits d'armes, le couronnement de la reine Victoria le 28 juin 1838 laisse la population des deux provinces dans un état d'apathie tel que les royalistes en blâment.

Nous terminons cette tranche des mémoires du curé Paquin avec l'arrivée au Canada de Lord Durham qui, en quelques mois, aura réussi deux exploits qui terniront à jamais son image: la déportation vers les Bermudes de prisonniers politiques et son fameux rapport qui amènera l'Union.

Nous sommes bien conscients que de nombreuses imprécisions se sont glissées dans la rédaction de ces mémoires, mais ce qui est très intéressant c'est de voir comment un contemporain a réagi aux différents événements et ce même si ce contemporain est le curé Jacques Paquin!

Bonne lecture!

Claude-Henri Grignon

CHAP. V

Sir Francis Bond Head (1) qui avait offert des secours au Général Colborne se trouva lui même obligé d'avoir recours aux forces du Bas-Canada pour repousser la rébellion qui élevait sa tête menaçante au commencement de décembre sur le Haut-Canada et devait être dans cet endroit plus longue et plus intense que dans le Bas-Canada. Des rassemblements nombreux parmi lesquels on trouvait des Sympathistes américains se formaient sous les ordres de Lyon M'Kensy, le Pélade de Mr Papineault. Après la victoire dont nous venons de parler qui avait pacifié le Sud, Sir John Colborne eut un peu de répit et détacha quelques compagnies de volontaires pour la haute province.

Le 13. décembre, plus de 2000 hommes de troupes et de volontaires ayant une cavalerie de 500 hommes, 8 pièces de campagne et des Roquets pièces à la Congrève et un attirail de guerre comme pour combattre une armée régulière s'assemblèrent au village de St-Martin se dirigeant sur St-Eustache de la Rivière du Chêne, sous les ordres du Général en chef Sir John Colborne.

Nous répéterons ici pour cette bataille ce qui en est dit dans le journal des Evénemens de St-Eustache fait par un témoin oculaire, Mr Desève (2) maintenant Curé de St-Augustin et alors vicaire de Mr Paquin curé de St-Eustache. Ce journal imprimé à Montréal par Mr Jones fut rapporté dans les Gazettes de Québec et répandu à plus de 2000 exemplaires au rapport de Mr Jones lui même.

"L'armée partie de St Martin à 6 h. du matin le 14. prit le chemin du Petit Ste Rose et traversa la Rivière des Mille Iles à mi chemin entre Ste Rose et St Eustache. La glace n'étant pas encore

-----

(1) "Haut Canada 1837" (inscription dans la marge)

(2) "Bataille de St-Eustache 14. décembre 1837" (inscription dans la marge)

bien forte, une pièce d'artillerie et plusieurs chevaux passèrent à travers mais on parvint à les retirer. La cavalerie marcha en file simple, les chevaux à 10 pieds de distance l'un de l'autre: elle traversa heureusement la rivière et se mit en marche sur le Village."

"La Compagnie de Cavalerie du Capt Maxime Globensky de St Eustache avait pris le chemin droit qu'on appelle le chemin Labrie. Mr Globensky attendit l'arrivée des troupes pour traverser. Les insurgés crurent n'avoir affaire qu'à cette compagnie: 150 hommes sous le commandement de Chénier allèrent à la rencontre de cette compagnie, mais ils furent bien intrigués lorsque détournant les yeux sur la rive nord ils apperçurent défiler l'armée en bon ordre sur une ligne d'un mille de longueur. A cette vue et aux premiers coups de canon qui commença à foudroyer le village à une demie lieue de distance chez le nommé Pierre Lefebvre de la Grande Côte de St Eustache, le courage les abandonna, le désordre se mit dans leurs rangs et ils se sauvèrent à toutes jambes les uns chez eux à travers les bois et les autres revenant à leur camp au milieu de la mitraille qui en blessa et tua plusieurs."

Le Dr Chénier ayant échappé à la fusillade sur la rivière (1) où il avait été pour repousser la cavalerie se renferma dans l'église avec 60 hommes faisant briser les vitres pour tirer sur les troupes et barricader les portes avec des poêles et des bancs pour se mettre à l'abri des canons qui lançaient incessamment des boulets, des raisins, de la mitraille...! Quelle stupidité! Quelques autres insurgés s'étaient cachés dans le Couvent, le Presbytère, la maison de Mr Dumont, de Mr Scott. Girod n'ayant pas plutôt vu les troupes anglaises que s'emparant d'un cheval qui appartenait à Mr J.B. Proux il s'envola avec rapidité à St Benoit refuge ordinaire des conjurés.

-----

(1) "Bataille de St-Eustache - 14 décembre (inscription dans la marge)

Mr Chartier curé de St Benoit, le plus animé des conspirateurs qui haranguait les rebelles au camp de St Eustache depuis deux jours sortait d'animer ses braves à une guerre à mort ne sachant pas à qui ils avaient à faire; mais du reste leur donnant champ libre sur les moyens et le pillage qu'ils exerçaient depuis une quinzaine de jours, Mr Chartier dis-je, puissant en paroles ne tint pas longtems devant les oeuvres aussitôt qu'il entendit le premier coup de canons fut si preste à fuir qu'il ne prit pas le tems d'aller chercher sa voiture qui était chez le Lt Général Chénier se sauva à pieds et se jeta en dehors du village dans une traine que conduisait (1) la femme d'un conjuré nommé Antoine Rochon. De là il se rendit à St Benoit d'où il décampa au plus vite. Ferréol Pelletier, Hubert, les Lorimier, Brien Dr et autres brigands de Montréal et d'autres paroisses: car de celle-ci il n'y avait de chef que le jocrisse Chénier et enfin les trois quarts de l'armée rebelle prirent la fuite dès le premier coup de canons; il ne resta que 200 à 250 rebelles mal armés et pas une seule pièce de canon quoiqu'on en ait dit.

La seule petite pièce qu'il y eut dans la paroisse était un petit canon de 16 pouces de long absolument hors de service et dans la maison d'un nommé Jacques Paquin éloigné du village. Il n'alla jamais entre les mains des rebelles.

Les troupes s'avançaient cependant en s'arrêtant de distance en distance pour tirer du canon sur le village: d'abord chez le nommé Pierre Lefebvre, ensuite J.B. Poirier, puis Félix Paquin neveu du curé, à 10 arpens de l'Eglise; de là Colborne fit longtems canonner le village. Pendant ce tems-là la Cavalerie et l'infanterie s'étendaient autour du village pour cerner les rebelles et fermant toutes les issues de manière à les prendre tous sans avoir besoin de tirer un coup de fusil car pendant ces manoeuvres les rebelles épuisaient en pure perte leurs cartouches en tirant constamment et comme

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

des fous sur un ennemi hors de la portée de leurs méchants fusils. Il n'y eut que deux instants qu'ils purent frapper ce fut lorsque les canoniers tirèrent de la maison de Mr. W. Scott marchand, à quelques pas de l'Eglise. Là sept canoniers (1) furent blessés dont deux sont morts, puis un autre soldat qui s'était approché trop près de l'Eglise. (Des personnes qui se sont trouvées avec les soldats font monter les morts beaucoup plus haut, même à 80 parce qu'on a compté 80 quelques habillemens de plus, il y eut 3 retraites des troupes or ces 3 retraites n'ont pas eu lieu sans morts en 3e lieu, il y avait 3 Sleighs qui sont retournés la nuit à Montréal et pourquoi ces vêtemens de surplus? Le nombre de trois est donc faux? Cependant il vient dire: Général, les troupes ne vantaient pas pour rien l'intrépidité des insurgés...) Ce fut alors que toute l'artillerie réunie et reculée hors de portée foudroya pendant 2 heures que dura le feu de l'artillerie l'Eglise dont les murs solidement faits résistèrent à l'action de plusieurs centaines de boulets.

Après les efforts impuissans de l'artillerie à briser l'Eglise la fusillade commença, les Carabiniers volontaires commandés par le Capt Leclerc le 32e régt et les Royaux commencèrent un feu terrible contre tous les édifices occupés par les insurgés auxquels ceux-ci ripostèrent autant que leur permettaient leurs armes en désordre et en trop petit nombre. Bientot toutes les maisons occupées par les insurgés furent prises par les troupes et 70. rebelles furent tués pendant les 4. heures que dura le combat. Le Presbytère fut enfoncé, tout y fut mis en pièces. Un grand poêle qui se trouvait allumé fut renversé et communiqua le feu à des paillasses qu'on avait ramassées chaque coté; dans un instant tout fut en flammes.

-----

(1) "Bataille de St-Eustache - 14 déc." (inscription dans la marge)

Ce fut là le commencement de la brulerie des troupes qui a fait nommer le général Colborne à juste titre le Vieu Brulot. Plusieurs personnes des insurgés y furent brulées Mr Félix Paquin qui avait été fait prisonnier par les rebelles s'étant échappé de leurs mains était venu se cacher dans les caves du Presbytère s'en échappa avec beaucoup de peine et reçut une balle (1) dans la jambe les troupes ne le connaissant pas pour loyal. Le jeune Leclerc de ce village qui était parmi les volontaires vola à son secours et le mit hors de Danger. Mr Montigny marchand de St Jérôme ancien membre de la Chambre mais qui ne partageait plus son esprit chevaleresque avait aussi été fait prisonnier par les Rebelles et eut la chance de se sauver plus heureusement que Mr Félix Paquin son compagnon de prison chez les insurgés.

Les troupes environnèrent alors l'église pour en déloger Chénier: ce fut alors que Mr Gugy Maj reçut une blessure considérable en entrant dans le chemin couvert pour gagner imprudemment dans l'Eglise: c'était par trop se risquer sans avantage pour les assaillans, qui mettaient le feu à tous les portes, qu'ils attaquaient comme le buche-ron imprudent qui incendie les forets! Le Presbytère les maisons du Couvent du Manoir Seigneurial, de M. W. Scott M'donald Dorion et l'Eglise étaient déjà en feu et les conjurés voyez leurs camarades tués, brulés, étouffés sous des montagnes de flammes et de fumée. Plusieurs s'étaient sauvés de l'Eglise mais il en restait encore quelques uns avec le pauvre Don quichotte de la rebellion, Chénier, tapis dans les juûés, ne pouvant plus descendre parce que les escaliers étaient rompus; il fallut donc qu'ils se jettassent par les fenêtres mais alors ils tombaient criblés de mille plombs ennemis. Quelques uns eurent pourtant le bonheur de se sauver tels furent les Robillard, Déjardin, Flay. Spennard, Guillard. Ce dernier s'était posté derrière le four (2) du couvent et de là il tira plus de 25 coups sur les troupes,

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

(2) "Bataille de St-Eustache 14 déc. (inscription dans la marge)



se faisant charger des fusils par d'autres pendant qu'il tirait sans cesse; mais Chénier se jettant par une des fenêtres du milieu du flanc de l'Eglise le chassis à côté de la chaire reçut un coup de feu qui le (...) (1) expirer sur le champ.

Ce ne fut plus alors qu'une boucherie et le Général Colborne faisait tuer, bruler les édifices des loyaux mêmes et griller les citoyens comme fait le boucher! Quel spectacle de voir les ossements de tant de malheureux brulés dans l'embrâsement des édifices se traîner en brûlant et se faire hacher par les troupes! D'autres souffrans et se roulant dans leur sang étaient achevés à coup de crosse de fusil, le crâne emporté, n'ayant plus qu'une partie du corps, la tête, les membres, tout le corps brulé et noirci comme des charbons. Rien n'était plus horrible que le spectacle de tous ces infortunés gissans nus dans les environs des batimens brulés, nuds, calcinés, brulés, mutilés, rotis, grillés, les uns tombés la tête en bas dans un large fossé, les autres le crâne emporté, les autres les cheveux grillés comme l'animal qui tombe sous le couteau du boucher! Etait-ce là une guerre en règle ou des assassinats de brigands? Un commandant massacre en bourreau des hommes faibles incapables de se défendre fuyant comme des taupes dont la retraite vient d'être ouverte bruler ensuite avec la main et sans aucune nécessité que la seule vengeance de pirates, de vandales et de barbares, les maisons d'éducation, les églises, presbytères, les résidences des amis du gouvernement! Est-ce là une guerre ou un brigandage? Il n'y avait (2) aucune nécessité de guerroyer les chefs n'étant point là il ne s'agissait que de prendre les pauvres dupes qui se seraient rendus si le Général eut attendu un instant et ne fut venu fondre comme un tigre affamé de sang de carnage dans un faible troupeau! Pour preuve de la faiblesse des insurgés qui étaient restés en très petit nombre quelques-uns sans armes et d'autres de mauvaises armes: les soldats racontèrent qu'un rebelle

-----  
 (1) Il manque probablement un mot "fit" (n.d.l.r.)

(2) Le mot avait a été répété 2 fois dans le manuscrit original (n.d.l.r.)

fuyant fut rejoint et qu'aussitôt il vint se jeter à leurs genoux en leur montrant son fusil qui n'avait pas même de plaque au platine, pour leur montrer qu'il n'avait pas fait de mal aux troupes. Ayant ensuite sondé le canon du fusil ils s'aperçurent qu'il était rempli jusqu'à sa bouche: ayant fait semblant de charger son arme à chaque décharge pour faire croire au commandant stupide qu'il tirait comme les autres. D'autres avaient des faux leur servant d'épées, des fléaux comme pour battre un aire, des bâtons et que sais-je! Rien n'était plus inapte, plus stupide, que ce camp de fous!

En vain avais-je employé avec MM. Turcotte Féré, Scott tous nos efforts pour empêcher Chénier de tenter une résistance dont on lui démontrait le danger et les suites affreuses rien n'opéra sur cet entêté qui n'avait pas assez de génie pour voir le pour et le contre d'une affaire comme celle là. Il fallut en passer par l'opiniâtreté de Chénier s'insurgeant contre un vandale qui se fait une gloriole de se mesurer à la tête d'une armée (1) de plus de 2000 hommes avec un attirail formidable de guerre contre 200 quelques gredins! Comme un lion affamé il dévore tout ce troupeau sans défense; comme un chef sauvage il fait brûler amis, ennemis, pauvres, veuves, orphelins! Il livre ensuite le village au pillage de ses troupes et des habitans rapaces de Montréal, de la Côte des Neiges, de St-Laurent et surtout de St-Martin et d'autres places qui enlevaient tout ce que les flammes avaient épargné. Combien seraient flétris si je voulais livrer leurs noms au public: ils sont bretons et le dirai-je canadiens français aussi: chose inconnue dans nos mœurs! Je dirai plus quelques uns sont patriotes... Mais jettons un voile sur ces horreurs. C'est nous qui avons souffert et d'après cet exposé précité qu'on juge de la belle protection du Gouvernement qui nous refuse d'abord quelques soldats pour nous donner un moyen d'empêcher un camp dans notre village, puis des armes seulement qu'on

-----

(1) "Bataille de St-Eustache - 14. déc." (inscription dans la marge)

demandait pour armer nos loyaux puis enfin nous viennent le meurtre, l'incendie, le pillage pour (...) tout !!! Voilà comme nous avons été traités!

Mais d'où étaient les insurgés des paroisses environnantes il n'y en avait pas 20 de cette paroisse présents au feu. Les morts sont de St Benoît, de Ste Scholastique et surtout de St Jérôme 5 de St Eustache seulement. Qui sont ceux qui furent brûlés MM Dumont, Dorion, Rochon, Normandin, Perault, M'donald, Mitchell, Bowie, Normandin, Leclair, Féré, Paquin, Beauchamp, une veuve de 85 ans, Mad Bélanger Scott qui s'était rendu à la foi d'une proclamation et plusieurs autres comme Antoine Labelle, Ve Masson, Eust Dumoulin Richard. Qui sont les rebelles brûlés Jos Paquin, Chénier, Lauzon, Foisy, Bélanger... En comptant (1) les Edifices publics voyez que ce sont les loyaux ou des gens inoffensifs comme les veuves qui ont souffert au lieu d'être protégés... Si encore on eu été obligé de mettre le feu pour vaincre mais point du tout il fut mis avec la main pour le plaisir de faire du mal seulement après le combat qui n'en mente pas même le nom. Le tyran s'éclairait des flammes de l'Eglise, de maisons d'écoles et de loyaux même n'en trouvant pas assez de rebelles pendant la nuit d'horreur du 14 au 15 décembre pendant laquelle on n'entendait que les gémissements des blessés et des mourans des prisonniers entassés dans un hangard de Mr Féré, tremblant de froid et le craquement des toits et des batimens qui tombaient? Mais que faisait le général Colborne? il dormait sur ces horribles faits, et les bruleurs et les écorcheurs allaient la torche à la main mettre le feu partout: à l'église, on avait pris les livres et les éclats des bancs pour mettre le feu. Une superbe Eglise coutant 7000 louis brûlé pour rassasier la haine d'un tyran. Un couvent, un presbytère et 62 bâtimens valant plusieurs mille louis! Voilà des faits à la charge de Colborne et de ceux qui l'ont récompensé...

-----

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

Le corps du Dr Chénier porté à l'auberge de Mr Addison fut ouvert par les chirurgiens pour s'assurer de la cause de sa mort, mais il est faux que son coeur ait été exposé à la curiosité publique. Les Docteurs Bowie du village et ceux des troupes firent les choses avec décence et l'on peut dire humanité vis-à-vis d'une quinze de blessés dont quelques uns moururent le lendemain dans l'auberge Addison leur servant (...) Mr Turcot (1), curé de Ste Rose qui s'était trouvé de l'autre coté de la Rivière à l'heure du combat confessa quelques mourans et aida le curé et le vicaire de St Eustache à visiter les prisonniers au nombre de 112 dont on prit les noms; et dont on en fit relacher un grand nombre, et administrer les mourans. Les officiers Wetherall commandant en second sous le G. Colborne, Gardner, Griffin, Ormsby témoignèrent beaucoup d'intérêt à Mr Paquin curé qu'ils croyaient presque mort dans le Presbytère ayant appris que le Général Girod l'avait fait demander et l'avait envoyé chercher par une garde pour l'amener de sa terre où il était prisonnier pour l'amener au village avec son vicaire. Mais n'ayant pas voulu déterminément venir près de leur camp rebelle on les avait laissés tranquilles.

Je vais ici citer le journal mot-à-mot: "Le Village de St Eustache de la Rivière du Chêne passait pour un des plus beaux villages du District de Montréal, il méritait cette réputation par son site et sa construction. Il était considérable et bien mieux bâti que ne le sont ordinairement les villages de campagne. Séparé en deux parties par la petite Rivière du Chêne qui le traverse en serpentant et vient se perdre dans celle des Mille Iles il s'étendait à 15 arpens chaque coté et au loin par des rues latérales de même longueur que celles des cotés de la Rivière. Le Presbytère grande et belle bâtisse de 72 pieds faite sous Mr Gatien en 1820. se trouvait au confluent de cette petite et belle rivière du Chêne que traverse

-----

(...) il manque probablement un mot (n.d.l.r.)

(1) "St-Eustache 1837" (inscription dans la marge)

et couvre en cet endroit un beau pont solide."

"L'Eglise placée tout près du Presbytère sur une belle (2) pointe qui s'avance sur la rivière des Mille Iles en face de la Grande Rue du Village offrait un beau coup d'oeil soit de la rive opposée soit du centre du Village dont elle terminait les trois rues qui venaient y aboutir auxquelles elle offrait son imposante façade, en pierre de taille, d'une hauteur considérable avec deux belles tours formant une largeur de 90 piés, ornée de deux ordres d'architecture grecque dorique et ionique. De chaque coté de la façade s'élevaient deux clochers à deux lanternes, couverts en fer blanc et dont les coupoles et les flèches brillantes et très lestes annonçaient au loin la maison somptueuse du Seigneur. Une des tours était décorée d'un beau cadran ouvrage de Mr Vaillancourt de Ste Scholastique."

"L'intérieur de l'Eglise était ornée de riches sculptures dans la voute, le retable, les corniches et une colonnade de l'ordre corinthien dans le sanctuaire avec une galerie tout autour. Une niche richement travaillée recevait la statue de St Eustache dorée en plein et à l'antique de grandeur naturelle ouvrage précieux de Mr Thomas Baillargé de Québec le meilleur statuaire de la Province. Le coup d'oeil qu'offrait cette statue placée derrière l'autel plus haut que le tabernacle, la colonade qui entourait le chœur, les tableaux magnifiques qui l'ornaient firent une profonde impression sur les personnes de l'armée qui entrèrent dans l'église. Plusieurs officiers s'arrêtèrent frappés d'étonnement à la vue de ce riche ensemble que les boulets avaient épargné jusque là ayant frappé tout à l'entour et s'étant arrêtés à l'autel! Un d'entr'eux (1), Mr Ormsby des Royaux a exprimé lui même la profonde sensation qu'il avait éprouvé lui même à cette vue."

-----

(1) "St-Eustache 1837" (inscription dans la marge)

"Mr Paquin avait beaucoup contribué à l'ornement et à l'embellissement de cette Eglise: c'est lui qui avait fait construire les deux tours et le portail en avait donné et fait exécuter les plans. A 90 piés à l'est de l'Eglise s'élevait sur la même ligne, le couvent qu'un mur en pierre piquée joignait à l'Eglise. Ce Couvent avait 55 piés sur 36 en pierre piquée et à deux étages. Il venait d'être achevé et les Dames de la Congrégation la Supérieure Soeur Ste Magdeleine (...) Huot et la Soeur St Philippe en avait pris possession en sept 1836. et devaient le faire occuper en fin 1837. Ce Couvent avait été bâti aux frais seuls de Mr Paquin curé de cette paroisse."

Ce Couvent fut réparé pour servir de chapelle dans l'été de 1838. jusqu'à ce que l'Eglise que fait réparer le même curé fut prête à recevoir le public le 14. mai 1841. Il est loué aujourd'hui à Mr Stephen M'Kay greffier de la Cour de District dont Mr M. Caron est juge pour y tenir cette cour en attendant que l'on puisse le remettre aux Soeurs pour lesquelles il est destiné et dont le contrat leur (...) remis par Mr Paquin. Avant ce couvent la messe fut dite dans le 1er étage de la maison de Mr Pierre Laviolette au milieu du village.

Mais le Général Colborne ne devait pas (...) sur ses conquêtes à St Eustache un théâtre encore plus brillant l'attendait à St Benoît qu'on avait fait passer pour le boulevard et le fort imprenable des conjurés. A 9 h. le 15, le tocsin (1) se fait entendre au milieu des cendres et des ruines fumantes de St Eustache, ses morts restent gisant sans sépulture, la légion fulminante du héros du nord s'achemine enseignes et flamberges au vent tambours  
-----

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(...) il manque probablement un mot "est" (n.d.l.r.)

(...) il manque probablement un mot (n.d.l.r.)

[1] "Ditto" (inscription dans la marge)

battant, cornettes étendues, chevaux gambillant vers le Grand Brulé laissant la garde de St Eustache où il n'y avait plus que des ruines et 112 prisonniers à la Compagnie du Capt. Maxime Globensky. Le terreur panique avait vomi au loin tous les chefs insurgés de ce poste si faussement vanté. Quelques habitans conseillés par Mr Dufrêne, Supérieur de la Mission du Lac des Deux Montagnes étaient venus en avant avec des pavillons blancs demander grâce. Le héros rassasié de la gloire de la veille promit grâce et protection. La Députation retourne annoncer cette bonne nouvelle. Tous les habitans réunis bouches béantes dans leurs maisons sont contents d'avoir vu passer St Eustache avant eux parce que cette cruelle catastrophe leur a donné l'idée d'une soumission avantageuse bien que forcée. On voit donc arriver le héros avec plaisir et une secrète vanité d'être mieux traité que la paroisse loyale de St Eustache. Il était environ midi lorsque le Gén. Colborne arriva à St Benoit; il y rencontra le Major Townshend venant de St André à la tête de troupes et de volontaires pour faire sa jonction avec les 2000 hommes du Gén. Colborne qui ne s'en trouvait pas assez pour combattre le Désert du Grand Brulé!!! L'après midi se passa à glaner des Rebelles devenus (1) aussi rares que les épis qui échappent à la faucille du moissonneur après la moisson... Le Général était logé dans la maison de Mr Girouard d'où après avoir donné ordre de brûler cette maison et celles de MM Dumouchel et Masson, il partit le 16. de bon matin pour Montréal. Les personnes présentes alors au village disent que le Gén. Colborne était encore dans la maison de Mr Girouard lorsqu'elle commença à brûler ainsi que la belle et neuve Eglise bâtie par les soins du respectable curé défunt Mr Félix, le Presbytère et toutes les maisons du Village et plusieurs mêmes dans les côtes.

-----  
 (1) "St-Eustache 1837" (inscription dans la marge)  
 St-Benoit

Toujours est-il, de l'une ou de l'autre version que si le Général Colborne eût été opposé à ces conflagrations de vandales elles n'auraient pas eu lieu, ou du moins les infracteurs à ses ordres auraient été punis. Il en fut à St Benoit comme à St Eustache et encore plus car pas une maison ne fut sauvé; et ce que nous devons encore plus regretter c'est la perte du riche et très important notariat de Mr Girouard le premier Notaire du Pays et tous les matériaux au Doct Labrie sur l'histoire du Canada qu'il avait laissé en mourant à son ami Morin qui les avait déposés chez Mr Girouard ami lequel il les mettait en ordre.

Mr Girouard avait aussi de son coté une riche collection de mémoires sur le pays. Voilà ce que c'est que de recevoir la visite des Visigoths et des Vandales mais voilà aussi ce que c'est que de se révolter quand on n'est point capables (1) de revendiquer ses droits avec les argumens seuls convainquans de la force et de l'adresse!

A St Joachim les maisons de Jacob Barsalou, des Major furent brûlées, comme celle de Laurent Aubry à St Hermas, de Stanislas Vallée et de quelques autres dans Ste Scholastique devinrent la proie des flammes des Bruleurs du Vieux Brulot Colborne. Le Village fut épargné pourtant ainsi que celui de Ste Thérèse où il n'y eut que 203 griardes.

MM Leclerc magistrat, de Rocheblanc et Laframboise furent envoyés à St Eustache pour rétablir la confiance sur la demande de Mr Paquin à Sir John Colborne, car certains loyaux s'étaient emparés des maisons des patriotes comme de leurs effets et ne voulaient point les rendre. Ces MM mirent les gens en possession et rétablirent le calme. Après eux deux officiers excellens hommes du 32.

-----

(1) "Ditto" St Benoit " (inscriptions dans la marge)



Le Lt Griffin et Ormsby y restèrent tout l'hiver et s'y conduisirent d'une manière généralement impartiale autant qu'il était possible de passer pour cela dans un tems de troubles.

Ce Mr Griffin ami de Mr Paquin donna des certificats bien motivés ainsi que plusieurs autres qu'on peut voir dans le journal circonstancié des événemens de St Eustache et de St Benoit. MM Paquin et son vicaire Desève furent chargés de la desserte de St Benoit pendant deux mois Mr Chartier s'étant enfui aux états et ayant été interdit après une enquête faite par Mgr Bourget sur les lieux en janvier 1838. jusqu'au milieu de février que Mr Ménard le curé actuel, y arriva.

Dans l'hiver (1) au 7 mars 1838. le Secrétaire Civil Mr Bowan eut ordre d'informer tous ceux qui avaient éprouvé des pertes parmi les loyaux de filer leurs comptes à la maison du gouvernement à Montréal lesquels seraient payées: une infinité de comptes fut alors envoyés mais rien ne fut alloué alors: car il fut impossible de vérifier les choses sans aller sur les lieux prendre des informations justes sous serment, c'est ce qui aura lieu plus tard comme nous le verrons.

Depuis ces jours de désolations et de calamités sans nombre nous n'avons cessé de réclamer à St Eustache; rien ne s'est encore fait pour dédommager cette paroisse ni celle de St Benoit. Ce qui fait voir que Sir John Colborne n'avait pas une âme d'homme ni un coeur anglais en causant des pertes aussi affreuses pour rien: car il pouvait prendre tous les conjurés comme un troupeau de moutons sans coup férir. Alors il pouvait leur faire payer leur insurrection par des amendes qui auraient servi à la chose publique sans ruiner les habitans par le village et l'incendie qui ne produisent que du

-----

(1) "Bataille de St Eustache 14. décembre 1837" (inscription dans la marge)

mal! qui ne peuvent venir que d'un génie malfaisant et qui n'a pas assez de grandeur d'âme pour faire le bien ou comme dit le proverbe: un génie étroit n'a pas assez d'étoffe pour être bon... Si cette guerre était plus honorable et digne d'un soldat anglais je mettrais sous les yeux les paroles que Rousseau met dans la bouche de Jupiter en parlant (1) au Dieu Mars:

Des remparts abattus des palais mis en cendre  
Sont de la cruauté les plus doux ornemens!  
Tigre à qui la pitié ne peut se faire entendre  
Tu n'aimes que le meurtre et les embrâsemens!  
La frayeur et la mort vont sans cesse à ta suite:  
Monstre nourri de sang, coeur abreuvé de fiel;  
Plus digne de régner sur les bords du Cocyte  
Que de tenir la place entre les Dieux du ciel...!

Mais ce langage est trop haut pour le portrait dont nous parlons, nous trouverions des couleurs plus vraies dans les portraits faits par Don Cervantes de son chevalier de la triste figure. Mais laissons-le jouir du titre de Lord Seaton et pour toute punition laissons lui ses remords comme Ixion; puisse-t-il n'en pas avoir la roue ni les serpens.

Pour en finir enfin avec cette triste catastrophe nous dirons que Mr Chartier Ex curé de St Benoît, les Lorimier et le Dr Brien s'échappèrent en se sauvant par les derrières des paroisses jusqu'à Berthier d'où ils se rendirent aux lignes qu'ils traversèrent en contrefaisant des marchands de sel qui voulaient acheter des moutons en retour de leur sel. Un magistrat anglais les laissa aller et n'a jamais revu les marchands ni les moutons.

-----

(1) "Colborne" (inscription dans la marge)

Cependant la Quotidienne rejetait la faute de tout le dégât causé par les troupes sur le Clergé et surtout sur le Séminaire, elle eut même l'effronterie de dire que c'était le Séminaire de Montréal qui avait vêtu les troupes qui étaient venues à St Eustache...! On disait aussi aux partisans que c'était l'Evêque qui avait fait établir la loi martiale et la cour militaire. Les personnes instruites ne pouvaient pas croire de semblables sornettes mais les ignorans y croyaient à tel point que quand on voulut en 1838 faire signer des requêtes contre l'union, on nous disait (1) que c'était encore quelque tour comme celui de vêtir les troupes et de faire des cours martiales! Voilà comme on pervertit le sens si droit d'un peuple dans les tems de parti: on avale les plus grosses sottises de son parti en les mettant sur le compte du parti opposé: tout est couleur de rose chez les siens et détestable chez les autres. Voilà comme va le monde en tems de crise le vertige et la sottise sont à l'ordre de (...)!

On commença dans le mois de décembre 1837. l'éclairage par le gaz de plusieurs magasins dans le magnifique carré qui entour la place d'armes. Mais ce fut qu'en 1839. qu'on étendit ce mode à toute la ville: ce procédé est moins couteux et plus splendide que celui des lampes ordinaires.

Craignant dans la ville à tout instant une invasion des patriotes du Nord sur Montréal comme ils pensèrent de le faire pour faire une jonction avec le Sud ce qui eut doublement apporté et donné de la réputation à leur momerie de révolution et ce qui leur était facile car les campagnes sur la route du Nord à Montréal se seraient jointes à eux et ils gardaient la ville on fit des barricades à toutes les avenues qui communiquaient aux campagnes dès les premiers jours de décembre et à la fin d'octobre de cette année. Mais ce fut inutilement: car le lâche Girod et l'imbécille Chénier aimèrent

-----

(1) "Eclairage par le gaz - décembre 1837."

(...) il manque probablement un mot dans le manuscrit original (n.d.l.r.)

mieux grenouiller dans St Benoit et St Eustache que d'aller se joindre à leurs frères d'armes du Sud. Ils attendirent comme exprès que les troupes eussent fini de battre les insurgés du Sud pour se faire cacher eux mêmes par un plus grand nombre et se réfugier dans un village ouvert (1) de toutes parts sans aucune fortification pour rendre leur insurrection plus dommageable à leur pays! On eut plusieurs alertes dans la ville à cause de cette agression comme elle était dictée par le bon sens puisqu'ils voulaient s'insurger mais les pauvres patriotes du moins les chefs étaient frappés de vertiges qui leur firent faire tout de travers. Il n'y eut vraiment de raisonnables et de braves que les particuliers mais qui furent sacrifiés par des chefs vraiment imbéciles! Si ce n'est Wolfred Nelson le seul excepté, qu'on se garda bien d'écouter par là même qu'il montrait de la combinaison et de la résolution.

Nous pourrions citer en faveur des particuliers canadiens plusieurs traits de travaux extraordinaires nous avons parlé du jeune Guittard tirant sans cesse en vue des troupes les fusils qu'on lui poussait tout chargés; un nommé Léon Marié poursuivi par un soldat se retourne le tire le tue, puis il charge en tue un autre puis un 3e et parvint à se sauver. Mais ne pouvant s'éloigner du voisinage des troupes il fut pris, bousculé, frappé à coups de piés, de poings, ne pouvant savoir pourquoi il était plus maltraité que les autres un de ses camarades lui dit: tu as les lèvres toutes bleues de poudre. En effet Marié n'ayant point de dents devant la machoire il était obligé de pinser ses cartouches avec ses lèvres et il les avait toutes tachées de poudre. De là le mal qu'on lui voulait.

-----

(1) "Barricades 1837." Anecdote (inscription dans la marge)

Un autre Canadien poursuivi sans arme par un soldat fut tiré par ce soldat qui manqua son coup le canadien ne manqua pas le sien il se précipite sur le soldat lui arrache son arme et sa bayonnette dont il le tua. Tout cela prouve que le nombre des morts parmi les troupes est bien plus fort que ne le disait le bulletin. Au commencement de la canonade le fils du nommé Jacques Beauchamp bedeau était encore sur la place publique auprès du Presbytère. Son père qui s'en apperçut alla vite lui dire viens-t-en, tu vas te faire tuer, n'entends-tu pas les coups de canons... Oui, mais Mr le Curé m'a dit de garder le presbytère. Ceci n'est pas sans doute un trait de bravoure ni de grande intelligence mais il en faut de diverses couleurs.

A Montréal un Ecosais volontaire commandant une compagnie à St Charles était caché pendant assez longtemps pour que le Col. Wetherall le fit chercher et se montrer. Eh! bien ce bravache disait que les Canadiens étaient des vieilles femmes ternes des voyageurs de l'ancienne compagnie du Nord ouest pendant que les autres officiers vantaient la vigueur et le courage des Canadiens chose bien vue dans le monde instruit, Mr Bellingham qui survint alors corrobora l'opinion des officiers et rappella le fait de l'Ecosais qui fit rire la compagnie et fit déloger mon Ecosais sans escampette.

Après la destruction des Villages de St Eustache et de St Benoit, Mr Skars sergent des Dragons remit à Mr Quiblier Supérieur le superbe encensoir d'argent de l'Eglise de St Benoit qu'il avait sauvé du pillage et ne voulut rien recevoir pour cette bonne action qui doit être signalée ici. Je pourrais citer ici plusieurs traits qui font honneur aux troupes: ils avaient beaucoup plus d'humanité que certains volontaires parce qu'ils n'étaient pas animés par l'esprit de parti ce qui rend toujours les guerres civiles beaucoup plus cruelles que les autres mais comme je n'ai point les noms des individus, je dirai

qu'en général on n'a pas à reprocher aux soldats anglais de faits outrageants même à la morale publique. Je ne dirai rien de ce qui s'est passé à St Benoit de ce côté là car je n'en suis pas certain mais je citerai Mr Louis Perrault: L'Eglise et le village de St Benoit sont aussi brûlés et livrés au pillage. On rapporte même que les ornemens de l'Eglise servirent à décorer les chevaux de certaine cavalerie.

Cependant les prisons s'emplissaient de pauvres patriotes dont un grand nombre était certainement innocent et payait pour le fait des autres et des malheurs de la rebellion; et quoique maltraité par les patriotes, le Clergé canadien se montra vraiment exemplaire en cherchant tous les moyens de retirer les milliers de leurs compatriotes jettés dans les donjons, chargés de chaînes et malheureux quoiqu'on eut adouci leur sort dans les prisons. Combien de requête de réclamation par écrit et de vive voix auprès des autorités pour faire faire le procès et relacher les prisonniers dont les familles périssaient de misère pour la plupart. Plusieurs fut en butte à la rage des tories et des volontaires qui ne pouvaient voir les prêtres travailler à soulager leurs compatriotes, leurs paroissiens! Comme si des devoirs aussi nobles n'étaient pas commandés par l'esprit du catholicisme et ne convenaient pas à des Ministres du Dieu de paix? Moi même après avoir été maltraité par les insurgés et les patriotes parce que je ne voulais pas d'une politique violente qui compromettrait nos devoirs de sujets catholiques et qui devait anéantir notre nationalité canadienne ainsi que notre constitution libre et nos droits de sujets anglais, je fus exposé à devenir victime (1) des efforts que je ne cessai de faire pour sauver mes pauvres paroissiens devenus malheureux. Quel est en effet l'individu qui, possédant un coeur et une âme d'homme ne soit sensible au sort même de ses ennemis, qu'es-tu donc quand ce sont des paroissiens! Et quand on voit le prêtre catholique affronter les dangers et la mort dans les épidémies, les fièvres putrides, les pestes publiques qui font

-----  
 (1). "Prisonniers, curés, etc." (inscription dans la marge)

marcher la mort de porte en porte croira-t-on que ces entrailles charitables de prêtres ne doivent s'émouvoir aux cris du malheur? Honte aux âmes viles faites pour la cruauté!

MM. Manseau, Hudon, Mercure, de Lamothe, Poirier, Portier, mais surtout Mr Quiblier méritent les plus beaux éloges pour leurs soins en faveur des infortunés qui expiaient des fautes que l'ignorance et les conseils pervers leur avaient fait commettre sans en connaître la portée.

MM. Magloire Blanchet curé de St Charles maintenant à l'Evêché de Montréal et Magloire Turcotte curé de Ste Rose furent aussi mis en prison sous soupçon de haute trahison; mais il aurait été bien plus vrai de dire qu'ils étaient suspects d'indiscrétion politique. Ils furent relâchés au bout de six mois. On prétend que Mr Blanchet était un bureaucrate renforcé lorsqu'il devint curé de St Charles mais qu'il fut illuminé et affiché au patriotisme par l'Honorable Mr Debarghy qui s'étant retourné loyal sous le Gouv. Gosford n'avait pu changer son curé pas plus que ses censitaires de St Charles qui l'avaient si souvent entendu déblatérer contre le Gouvernement... quoiqu'il en soit ces Messieurs ne méritaient (1) pas un aussi mauvais traitement.

Cependant le Haut Canada qu'on a déjà vu menaçant devenait chaque jour plus agité: on aurait dit que les patriotes des Deux provinces s'étaient donnés la main pour se révolter les uns après les autres crainte que le gouvernement eut trop à faire s'ils se fussent mis en armes simultanément! Vraiment je défie qui que ce soit de montrer dans les pages de l'histoire quelque chose de semblable et de plus inapte. M'Kenzie avait pris possession de Navy Island sur la frontière du Haut Canada avec une force aussi mal calculée que

-----

(1) "H.C. - Navy Island - Caroline 1837" (inscription dans la marge)

celle de St Charles et de St Eustache. Il avait reçu quelques armes des Sympathistes américains. Mais comme le Steamer Américain, la Caroline allait encore porter secours à Navy Island, comme on le crut alors, Sir Allan M'nabb commandant les forces du gouvernement et les volontaires qu'il avait organisés, commanda qu'on fit brûler ce vaisseau dans lequel plusieurs Américains périrent et grande quantité de provisions et de butins de guerre. La coque de ce bâtiment brûlé sauta la fameuse chute du Niagara le 29. décembre 1837. De là est venu le procès de M'cloud qui faillit allumer la guerre entre l'Angleterre et les Etats Unis comme nous le verrons en 1841.

Après le récit de tant de malheurs qui accablent notre infortuné Pays, il est juste que nous délassions en introduisant les jeunes lévites parmi les prêtres de l'Eglise du Canada.

Nous gémirons ensuite avec la patrie et l'Eglise sur les morts de 1837.

Ordonnés prêtres en 1837. MM.

J.B. Bourassa curé de Chateaugay

Misaël Archambeault, de St Hugues Gibouet Hyamasca

Frédéric Caron de St Isidore

Thomas Benjamin Pelletier du Collège de Ste-Anne

Jean Louis Allain curé de St Bonaventure

Antoine Campeau de Beauport

John Brady Missionnaire de Bukingham

Isaac Desaulniers du Collège de St Hyacinthe

Charles Irénée Lagorre curé de Ste Anne des Plaines

Félix Lachin ci devant du Séminaire de Montréal passé chez les

Jésuites des Etats avec son frère en 1841

Joseph Sterkendrics Belge curé de la Petite Nation

J.B. Abraham Brouillet curé de St Luc



Joseph Bonenfant de la Grande Anse (Ste Anne)

Gabriel Nadeau de Rimouski

Louis Alexis Bouvret de la Malbaie

Michel Forgues de Ste Marguerite de Québec

Austin Beaudry Vicaire de Québec

Siméon Belleau District de Québec

Denis Marceau de Maskinongé

Louis Edouard Bois de St Jean Port Joli vicaire

Louis Pierre Billeaudele ordonné en 1819. arrivé en 1837.

Supérieur du Séminaire des ecclésiastiques de Montréal

J.A.S. Cas. Chalbas ord. et arrivé 1837.

Moyse Fortier District de Québec St George

Joseph Toupin du Collège de Montréal

Morts parmi les prêtres en 1837.

Le premier prêtre frappé par la mort en 1837. est le jeune et intéressant Mr Alexandre d'Estimauville vicaire de la Paroisse St Roch de Québec. Appelé jeune à l'état ecclésiastique sa vie avait été une préparation à la Steté de l'état (1) sublime. Fait prêtre l'année précédente son zèle, sa charité et sa ferveur ne connurent plus de bornes. Modèle de toutes les vertus sa vie était celle d'un St.

On l'entendait souvent répéter comme un autre Xavier: Seigneur ayez pitié de moi ayez pitié des pécheurs, faites qu'ils se convertissent tous à vous Seigneur.

Mr Charles Denis Dénéchaud curé de Deschambeault depuis 42 ans où il exerça ses devoirs curiaux en vrai solitaire mourut à Québec. Qu'il visitait par affaire le 18 avril 1837. Ses paroissiens allèrent chercher son corps qu'ils firent inhumer dans la nouvelle et belle Eglise qu'il avait fait bâtir dans cette paroisse. Mr Morin frère du Conseiller exécutif agent des terres le remplaça; il y avait quelques années qu'il était son vicaire et qu'il sût gagner sa confiance.

-----

(1) "Tableau 1837. Mr Dénéchaud" (inscription dans la marge)

Mr Dénéchaud était venu curé de Deschambeault à la place de Mr Labadie depuis curé de Becancour en 1795. après avoir été ordonné prêtre en 1793. Cet excellent curé le plus paisible et le plus retiré des hommes s'occupait d'études théologiques et était en commerce de lettres avec MM. Boucher de Courval le François et Antoine Bédard sur différens sujets scientifiques et d'amitié. Il s'occupa ensuite de l'instruction classique d'un grand nombre de jeunes gens de sa paroisse.

M'ayant fait connaître qu'il me donnerait des leçons je m'empressai de répondre à ses vues. C'était en 1803. Je fis 2 ans chez lui, de petite école et de latin. J'abandonnai mes études ensuite et j'allai 3 ans à Nicolet achever mon cours en 1810. Aussitôt qu'on me vit avancer mes études gratuitement plusieurs parens mirent leurs enfans chez le curé, soit externes soit pensionnaires mais toujours gratuitement, de sorte qu'un grand nombre de jeunes gens de Deschambeault lui (...) (1) redevables de leurs études. Parmi on peut nommer (2) J. Paquin, D. Délisle, Al. Paquin qui a porté la soutane, Courtand, N. Bélisle, parmi les laïcs je puis citer autant que je me rappelle MM. Gariépi, Corrigneau de la Chevrotière, Arcand arpenteur M.P.P., Naud, Paquin, Gauthier, Mairand etc... En 1833. un des élèves de ce bon prêtre raconte dans l'Ami du Peuple les services qu'il avait rendus à la paroisse de Deschambeault dont il a fait bâtir un beau Presbytère à ses frais une maison d'école et enfin envers les personnes dont il a favorisé l'éducation. Il fait dans cette communication un juste tribut d'éloges au modeste Curé à qui le pays doit beaucoup plus qu'à tant d'autres dont on parle avec éloges. Dans une chanson où il rappelle ses souvenirs d'enfance et décrit le beau site sur lequel est placée l'église de Deschambeault il consacre les couplets suivans à la

(1) il manque probablement un mot "sont" (n.d.l.r.)

(2) "Dénéchaud 1837. Mairand" (inscription dans la marge)

reconnaissance. Air: O. Fontenay

Non loin de là sur cette même plage  
Souvent on aime un coteau verdoyant  
Un humble toit entouré d'un bocage  
De mon berceau m'offre l'aspect riant (bis)

De là se voit l'antique presbytère  
Qui brave encore le tems, les aquilons  
Pour l'abriter pour l'enchanter le lierre  
Avec le saule y serpente en festons (bis)

C'est là que l'orme arbre de la patrie  
Vient ombrager l'asile de la paix  
Et m'offre encore sous son ombre chérie  
Les Souvenirs du bonheur (1) des bienfaits (bis)

Dans cette enceinte au printems de la vie  
Un vrai Mentor je reçus les leçons  
Par lui, l'étude aride est embellie  
Et j'y volais comme aux sacrés vallons (bis)

J'y vois encore ce pasteur vénérable  
Dont le nom seul embellit Deschambeault  
Où si son site est riant est aimable  
C'est qu'il s'unit au nom de Dénéchaud (bis)

Ces noms pour moi toujours inséparables  
Font tour à tour le charme de mon coeur:  
Ils ont l'attrait des songes agréables  
Leur souvenir fait rêver de bonheur (bis)

-----  
 (1) "Mr Ant. Bédard 1837." (inscription dans la marge)

Mr Denéchaud était né à Québec en 1766. d'un père français et médecin très riche de Québec. Chaque fois qu'il voyait quelqu'un de la paroisse de son (...) (1) il lui disait: dites à mon fils qu'il boive de l'eau. Le fils était docile. Mr Dénéchaud était le frère jumeau de Mr Dénéchaud, seig dans le District de Québec, connu comme le Grand Maître de la Franc maçonnerie en Canada. Il est mort en bon et fervent chrétien quelque tems après le curé de Deschambeault.

Mr Antoine Bédard de l'age environ de Mr Dénéchaud son ami mais ordonné en 1795 mourut quelques semaines après lui c a d le 12 mai de la même année dans la paroisse de Charlesbourg dont il était curé. Mr Bédard l'ami des Evêques de Québec qu'il accompagna sous eux dans leurs visites pastorales et l'on peut dire aussi l'ami de tout le Clergé où tous trouvaient l'hospitalité la plus cordiale en santé comme en maladie: son presbytère était comme l'infirmerie du grand séminaire de Québec tous les ecclésiastiques malades y allaient se restaurer. Il n'est pas (2) nécessaire après ce que nous venons de mentionner de parler de la respectabilité de Mr Antoine Bédard: son nom seul est plein de souvenirs religieux et canadiens.

Mr Louis Delaunais curé de St-Léon Le grand mourut le 6 mai 1837. à l'âge de 65 ans. Ordonné en 1798 il fut vicaire de la Rivière du Loup et ensuite Curé de St Léon paroisse neuve qu'il fit bâtir d'église et de Presbytère y travaillant lui même comme ses habitans. Personne n'eût plus que lui cette candeur et cette bonhomie qui enchantent et gagnent les coeurs. Bon prêtre aimé chéri de ses paroissiens qu'il desservit avec zèle jusqu'à sa mort.

-----

(1) Il manque probablement un mot "fils" (n.d.l.r.)

(2) MM Delaunais - Rider - Odwier et Chartier 1837" (inscription dans la marge)

(...) du Calendrier canadien et partis cette année pour des diocèses étrangers MM. Patrice Odwier ordonné en 1833 Roderick Ryder ordonné en 1834. Etienne Chartier ex Curé de St Benoit où après avoir prêché ouvertement la rébellion, le pillage comme nous l'avons dit il se sauva de la vindicte des lois en gagnant les Etats Unis en 1837. Il fut curé de St Augustin dans les Etats mais ayant dit quelque chose contre la politique même républicaine il fut obligé de laisser cette paroisse. Il vint en Canada dans l'été de 1842 y chanta la palinodie dans les papiers publics prêchant l'obéissance passion après avoir proclamé le droit de la rébellion; et compromettant de plus par là et sans raison ses anciens amis. Il fut repoussé avec dédain même public et regagna sa retraite des Etats où il exerce le ministère dans le Diocèse de Vincennes sous Mgr de la Hélandière.

Mr Chartier est un prêtre d'une foi vive de moeurs intactes, de talens brillans comme prédicateur et légiste mais il a les bosses phrénélogiques très fortement prononcées, d'une imagination (1) délirante. Il n'a fait que du tapage à propos de rien.

Les hommes pour la plupart sont étrangement faits:

Dans la juste nature on ne les voit jamais  
La raison a pour eux des bornes trop petites,  
En chaque caractère ils passent ses limites;  
Et la plus noble chose ils la gâtent souvent  
Pour la vouloir autre ou pousser trop avant

Ceci quoique dit du Tartuffe est pour tout ce point au parfait le bon Mr Chartier.

-----

(1) "Le Cardinal Weld. 1837" (inscription dans la marge)

(1) Mgr Thomas Weld Coadjuteur de Kingston et Cardinal mourut dans le printemps de 1837. Il était né à Londres le 23 janvier 1783. d'une famille noble et ancienne; son père Thomas Weld était un pieux et riche catholique qui accueillit les Jésuites dans son chateau de Stonyhurts et les Trapistes dans son parc Sutworth.

Il avait épousé Mary Stanley de branche aînée et catholique de cette noble famille. Ils eurent un grand nombre d'enfans qu'ils élevèrent dans la piété. Un de ses fils mourut il y a 40 ans au noviciat des Jésuites et un autre a été président de leur collège de Stonyhurts. Trois filles se sont faites religieuses. Thomas Weld le père mourut plein de jours et de mérites.

Thomas l'ainé de cette famille fut élevé dans la maison de son père par Plowden Jésuite célèbre par son zèle et ses écrits pour la cause catholique; ce jeune Thomas marcha sur les traces de son père. Tous deux cédèrent aux Jésuites leur chateau de Stonyhurts pour leur collège. Il épousa à l'âge de 23 ans une demoiselle Clifford. Il se montra généreux pour les prêtres français déportés en Angleterre et accueillit quelques communités religieuses exilées du Continent. En 1815 il perdit (2) sa femme dont il n'avait eu qu'une fille qui fut mariée en 1818 à Lord Clifford, pair Anglais.

Mr Weld libre de tout soin songea alors à entrer dans l'état ecclésiastique. Il vint à Paris en 1819. se retira chez l'Abbé Caron, son ami. C'est là qu'il se prépara aux ordres par une vie de recueillement et des Etudes théologiques. Mgr l'Archevêque de Paris l'ordonna prêtre le 13 avril 1821. Mr Weld retourna dans sa patrie après son ordination pour se consacrer aux fonctions de son nouvel état; il donna ses biens à son frère (...) ne se réservant  
-----

(1) Les 3 prochains paragraphes ont été rayés sur le manuscrit original (n.d.l.r.)

(2) "Cardinal Weld 1837" (inscription dans la marge)

(... [mot illisible (n.d.l.r.)

qu'une rente annuelle. Il s'attacha à la Chapelle de Chelaca; il y exerça le ministère quelques années sous la direction d'un estimable ecclésiastique français l'Abbé de Voyaux, de Franoux.

En 1826 Mgr M'donell Evêque de Kingston le demanda pour Coadjuteur, et fut sacré Evêque d'Amulis (...). Brusqué des affaires de la Colonie il resta à Londres pour lui être plus utile. La santé chancelante de sa fille Madame Clifford ayant engagé les médecins de lui conseiller l'air d'Italie Mgr Weld se décida à l'y accompagner en faisant lui même la visite des tombeaux des Apôtres. Il fut accueilli avec distinction par le Pape PIE VIII qui le nomma Cardinal le 15 de mars 1830. après avoir fait son éloge dans une allocution publique.

Cette nouvelle (1) fut accueillie avec joie par les catholiques anglais. Le Cardinal fut leur protecteur à Rome qui devint depuis lors sa résidence habituelle où il mourut en 1837. Il eut le bonheur de voir en mourant tout ce qu'il avait de cher au monde sa fille, son gendre Mr Clifford et ses petits enfans auxquels il donna sa bénédiction.

Son corps fut exposé trois jours. Le 14 avril il y eut chapelle papale dans son église de St Marcel; le St Père y fit l'Absoute. Le 22 un service fut célébré avec pompe dans l'église de Ste Marie in Aquiro. Son gendre Lord Clifford en fit les frais. Mgr M'donell vicaire apostolique de la Trinité officia et Mr Wiseman recteur du Collège anglais prononça un discours touchant qui a été depuis imprimé et traduit en Italien par Mr Jacques Mazio.

-----

(...) Mots illisibles (n.d.l.r.)

(1) "Mr Lami Hubert - Comte d'Alhousie 1837."

Les Elèves de la pieuse Maison des orphelins ont fait chanter un service pour le défunt père lequel Monsieur Alexandrini curé de la paroisse prononça l'éloge du Cardinal Thomas Weld le 29 du même mois.

Enfin le 27 mars 1837. mourut au Séminaire Mr Louis Amable Lami Hubert à l'âge de 75 ans; ordonné prêtre le 29 avril 1786. C'était un homme très doux, d'une piété rare et d'une grande utilité à sa communauté.

Le Lord George de Ramsay comte de D'Alhousie ci devant Gouverneur du Bas Canada de 1820 à 1827 où il se fit tant d'ennemis à cause de la politique quoiqu'il fut vraiment un honnête homme, depuis gouverneur des Indes est mort en Angleterre cette année. Son fils Lord Ramsay succéda à ses titres et à ses grands biens.



CHAP. VI

La destruction (1) de la Caroline réchauffa la sympathie lente et timide des Américains qui semblaient faire les frais de la rébellion du Haut Canada aussi naïve que celle du Bas, lesquels après avoir promis du secours à M'Kenzie et ses rebelles les laissaient tuer en détail et avec beaucoup d'indifférence. Mais cette fois il y eut excitation nationale dans les Etats de Vermont et de New York. On fit même une convention à Middlebury le premier janvier 1838. dans laquelle on réunit tous les patriotes canadiens réfugiés aux Etats Unis et le plus grand nombre qu'on put amener de Sympathistes, comme à l'ordinaire et plus même qu'à l'ordinaire, on y parla beaucoup contre le gouvernement anglais, on déclara la sympathie toute brûlante du tems de la Caroline, enfin comme au Conseil des Rats on trouva le grelot mais comme au Conseil des Rats personne ne se présenta pour aller l'attacher... Et le brave M'Kenzie qui tremblait sur Navy Island fut obligé de l'évacuer le 10 de janvier courant.

Deux jours après Sutherland, Theller et Dodge s'emparèrent de l'Isle aux Bois blancs près du Détroit et firent une tentative de descente sur le Haut Canada. Mais un vent violent ayant fait échouer une de leurs embarcations Dodge et Theller tombèrent au pouvoir des Volontaires de Sandwish presque tous canadiens français les autres regagnèrent la terre américaine. Le 29 février 250 Réfugiés canadiens aux Etats se réunissent dans une assemblée patriotique sur la Frontière de Vermont quelques différences dans les plans de faire germer (2) la semence de républicanisme en Canada s'étant élevées entre MM Papineau et Robert Neilson amenèrent une rupture entre les deux chefs déjà incapables même unis

-----

(1) "Haut Canada 10 janv. 1838" (inscription dans la marge)

(2) "Troubles dans le H.C. 1838" (inscription dans la marge)

de coeur et d'âme. Mr Papineau renonça l'otage ensanglantée du Bas Canada et Mr Neilson qui ne savait pas encore douter de ses plans insoutenables se chargea de la Présidence de la république à faire dans le Canada. Le 1 mars ces braves remirent leurs armes entre les mains du Général Américain Wooll à qui le gouvernement de la Colonie faisait craindre de soutenir ainsi la rébellion dans les Canadas. Nous les verrons les reprendre plus tard et achever par cette dernière et absurde tentative de ruiner les intérêts de leur patrie. Mr Papineau alla porter son infortune en France où il reçut d'abord quelque démonstration de sympathie mais qui fut bientôt négligé par la connaissance qu'on prit de ses tristes affaires sur sa terre natale.

A la Pointe Petie, le 3 mars 30 soldats anglais sur 80 furent laissés blessés par les Sympathistes américains qui après la perte de leur chef Sutherland et d'un grand nombre des leurs furent obligés d'évacuer l'Ile en toute hâte et de regagner le territoire neutre américain. Theller fut condamné à être pendu à Toronto le 12 avril le jour même que le Colonel Lount et le Capt Mathews périssent sur l'échafaud dans la ville de Toronto pour avoir prêté main forte aux insurgés du Haut Canada contre le territoire Anglais. Mr Perault dit que plus de 30 000 citoyens avaient demandé leur grace; mais il ne dit pas qu'ils fussent citoyens du Canada seule circonstance qui eût donné du poids à leur demande, car elle ne pouvait pas être imposante du côté des Sympathistes qui étaient trop intéressés pour eux mêmes et qui venant faire du mal (1) aux Anglais sur leur propre terrain avaient mauvaise grace à demander leur pardon à mesure qu'ils recommençaient leurs dévastations.

Au commencement de mai le Steamer Anglais Sir Robert Peell

-----  
 (1) "Départ de Sir. G. Gosford et de Sir Francis Head 1838."  
 (Inscription dans la marge)

fut brulé sur les Lacs en représailles de la Caroline par des Ecumeurs américains, qui trouvaient le (...) de leurs peines dans le brigandage qu'ils pouvaient exercer quelquefois sur le terrain anglais quoique les deux pays fussent en paix et que les Américains dussent garder la neutralité entre les conjurés et leur gouvernement. Theller au lieu d'être exécuté à Toronto où il avait été condamné à la mort fut envoyé avec Dodge son compagnon de l'isle aux bois blancs où ils furent pris, à la Citadelle de Québec dans laquelle ils furent enfermés tout deux, mais d'où ils parvinrent à s'échapper pour regagner les Etats où ils arrivèrent le 15 octobre suivant.

Le 15 février de cette année 1838. les deux Canadas changèrent de gouverneurs. Le Lord Gosford laissa les rênes du gouvernement à Sir John Colborne qui avait déjà le commandement militaire qui emportait presque toutes les affaires, du moins les plus importantes. Sir Francis Bond Head fut remplacé par Sir George Arthur.

Mais le Lord Gosford ne voulut point quitter la Colonie presque réduite en cendre du moins dans plusieurs localités et partout gémissante sous l'influence haineuse (1) de ses ennemis devenus les maîtres suprêmes de ses destinées, sans leur donner un ordre d'observer un jour d'actions de grâces qui fut observé le 26. de février quoique ce jour arriva après son départ de Québec qui eut lieu le 15 de ce mois!

Cette ordonnance sortait des convenances ordinaires: d'abord il ne convenait pas au démissionnaire de donner des ordres pour être exécutés après son départ, ensuite parce que la tranquillité n'était qu'assoupie mais non rétablie tout à fait, puis enfin par-

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Paix - action de grâce - mandement" (inscription dans la marge)

ce que lui ayant donné lieu par ses imprévoyances à la rebellion ne ne faisant point venir de troupes dès le printemps 1837. qui l'auraient prévenues et par ses temporisations hors de saison. D'ailleurs Sir John Colborne seule ayant étouffé la rebellion dans la conflagration des villages, des habitations et dans le sang des citoyens c'était à lui d'ordonner une (...) de cannibales et non d'infortunés gémissans sous leurs chaînes! N'était-ce pas une sanglante ironie de faire chanter des actions de grâces aux loyaux par exceptés ruinés, pillés, brulés sans raisons! Sans aucun tort et qu'on avait si beau à épargner? Et dans quel lieu sans temples, sans autels chanter ces actions de grâces à St Benoit à St Eustache? Lieux de carnages et de vengeances de celui qui n'aurait jamais ôser une pareille momerie!

L'Evêque de Montréal qui avait ordonné des prières publiques, des jours de jeûnes par ses mandemens du 24 oct., du 20 nov 1837 et du 8 janvier 1838. Donna le 6 février 1838 à l'appui de l'ordonnance (1) Gosford la circulaire suivante que je donne en entier et verbatim: "Monsieur, Après nous être efforcés d'appaier la divine justice par un office expiatoire des jeûnes et des prières publiques pour tous les crimes commis en ce Diocèse pendant l'odieuse rebellion de l'an passé contre le gouvernement établi dans cette province Britannique, il convient aussi que nous rendions à la providence du Seigneur de très humbles actions de grâces pour la prompte répression d'une révolte si menaçante, par les armes puissantes de S.M. ainsi que par l'énergie de ses fidèles sujets qui, heureusement, surpassent immensément en nombre les hommes déloyaux ou égarés et pour la paix interne qui règne maintenant dans tout le Bas Canada."

"C'est pourquoi vous annoncerez le dimanche de quinquagésime que le lendemain 26 du présent mois, sera observé dans ce Diocèse comme jour d'actions de grâces publiques pour la paix intérieure

-----

(...) Mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Réflexions pénibles 1838." (inscription dans la marge)

rendue à cette Province et qu'il sera chanté pour cet objet au jour susdit, dans l'église de votre paroisse, une messe solennelle, prone gravi, avec son oraison et celle pour la Reine. Nous vous prescrivons à cette occasion d'instruire vos peuples sur (...) (1) devoirs consciencieux envers la puissance civile conformément à la doctrine apostolique." J.J. Ev. de Montréal A.H. Trudeau, ptre, secs."

Si la dernière injonction de cette lettre fut venue deux ou trois ans plutôt lorsque l'orage commençait à se former et que le Clergé eut été fortement excité et soutenue par ses chefs dans la Province du Bas Canada, dans la développement (2) de la doctrine catholique sur les devoirs des gouvernans et des peuples comme de leurs droits respectifs comme aussi sur l'absurdité d'une révolte en Canada à cette époque au lieu de la faire grandir en étendant son horizon dans les townships et en déployant ses réponses, son industrie, etc. il est très certain que nous eussions évité nos malheurs. Tout vient des sièges gouvernementaux du civil et de l'ecclésiastique comme nous le disons encore une fois en ami fidèle et impartial du pays et des autorités.

Mgr Signay Evêque de Québec donna aussi un mandement à cette occasion précisément sous la même date et dans un langage bien approprié à la circonstance dans un Diocèse où s'était maintenue cette belle conduite de sujets fidèles à Dieu, aux droits du peuple et du gouvernement enfin à l'ordre social. Avec une telle conduite on n'est jamais esclave, avec de tels principes notre nationalité canadienne française eut reçu une pondération, une expansion immense et aujourd'hui nous ne serions pas sous la hache de Colborne, l'agiotage destructeur de Durham et les bâtons de

-----

(1) "Il manque probablement un mot" (n.d.l.r.)

(2) "conduite paisible" (inscription dans la marge)

l'immoral Thomson. Celui que ne manque pas à son devoir et ne flatte aucun parti n'a jamais besoin d'incliner la tête aux lers rayons du soleil levant. Voilà quelle fut la belle conduite des Québécois; que n'a-t-elle été celle de tout le pays: la Patrie ne s'agirait pas gémissante sur un monceau de chaînes!!!

A peine le feu de la rebellion fut-il un peu étouffé dans le District de Montréal qu'on vit le gouffre immense de malheurs qu'il avait et allait encore causer dans le pays: des adresses de loyauté pleuvent dans plusieurs paroisses de la campagne et des trois villes. On craint avec raison de plus grands malheurs que ceux qui sont passés, c a d la mort civile du Bas Canada.

Le Clergé toujours sur la brèche et à l'affut après avoir adressé au gouverneur Gosford la pétition dont nous avons parlé que les brouillons politiques avaient rendus inutile en prenant les armes comme des gens frappés d'aveuglement spirituel recommença (1) une nouvelle adresse à la Reine à la fin de décembre le 25. de l'année 1837. Pour qu'on puisse enfin lui rendre justice dans les quartiers de l'ancienne perturbation je la transcris ici mot à mot: Elle fut signée par tous les prêtres du Diocèse de Montréal usque ad unum.

"A la très Excellente Majesté de la Reine, etc, etc, etc,

"La très humble Requête de l'Evêque, du Coadjuteur, des Vicaires Généraux, des Curés, des Missionnaires et de tous les membres du Clergé catholique du Diocèse de Montréal, dans la Province du Bas Canada;

-----

(1) "Requête du Clergé 1837" (inscription dans la marge)

"Qu'il plaise à votre Majesté;"

"Nous les soussignés Evêques, Vicaires Généraux, Curés et autres membres du Clergé catholique de la Ville et du District de Montréal, dans la Province du Bas Canada supplions qu'il nous soit permis de déposer aux pieds du trône de V.M. les sentimens de notre vénération profonde aussi bien que de notre attachement inviolable envers votre personne sacrée et de lui représenter:"

"Que ce Clergé a vu avec une extrême affliction l'état de division, d'agitation et même d'insubordination politique dans lequel s'est trouvé plongé une partie du District de Montréal, où malgré les efforts des Pasteurs catholiques et des autres loyaux sujets de Votre Majesté on a eu à déplorer l'insurrection d'une portion de six comtés sur le nombre de vingt-un qui se trouvent dans ce District, mais que la rebellion ayant été promptement réprimée, chacun est rentré au plutot dans le devoir; et que les paroisses mêmes les plus entachées dans les comtés susdits ont certifié de leur plus (1) vif regret de ces attentats criminels et leur persévérance future dans une loyauté inébranlable comme par le passé, par des adresses en grand nombre à notre Gouverneur en chef pour être transmises à V.M."

"Que vu l'impéritie de la plupart de ceux qui ont alors oublié leurs devoirs, en très grande minorité dans cette Province et qui ont été pernicieusement trompés et déçus par quelques sujets Britanniques de diverses origines, qu'ils ont eu le tort de croire pendant un tems... Zélés pour le bien de leur patrie.

"Vos Pétitionnaires osent espérer et en même tems supplier très humblement Votre Majesté que les heureux habitans de cette Colonie ne soient pas privés pour le crime de quelques uns, des avantages et des privilèges dont ils ont joui jusqu'à présent sous l'empire Britannique auquel il est à souhaiter qu'ils soient unis

-----

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

pour toujours et que dans leur humble opinion cet acte de clémence de V.M. sera le moyen le plus efficace pour appaiser les troubles qui menacent de ruiner le Bas Canada si paisible jusqu'à cette fatale époque et si distingué par la loyauté de sa population."

"Vos Pétitionnaires concluent en priant humblement V.M. de prêter une oreille favorable à leur intervention respectueuse en faveur de leur troupeau, protestant qu'après une telle grâce le Gouvernement Britannique sera plus que jamais béni dans une Province à laquelle il aura rendu la paix et qu'il aura de plus en plus affectionnée à la Mère Patrie."

"Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier pour la prospérité du règne de Votre Majesté! "District de Montréal 25 décembre 1837.

Cette Requête fut mise avec le grand nombre d'autres qu'emportait le bon Gouverneur Gosford (1) à son départ de Québec le 15 février pour l'Angleterre.

Précédemment à la requête du Clergé c a d le 4 décembre un grand nombre de loyaux de Montréal avaient formé une association loyale canadienne pour contrebalancer l'effet de la rébellion incensée de cette époque. Cette association avait pour Président l'Honorable et vénérable canadien de Montréal membre des deux Conseils Législatif et Spécial résident au pied de la Montagne, Près de Ville de Montréal, pour vice Président l'Hon Guy Laframboise; Lacombe, Leclerc, J. Quesnel, Hippolythe Guay, Lacroix, C.J. Rodier, Cuvillier et Mondelet, Jones, etc, en étaient membres du Comité, Hippolythe Gay et Baron, Secrétaires.

-----  
 (1) "Requête de loyauté et contre l'union des Deux Provinces de 1838 à 1840". (inscription dans la marge)



Ce comité adopta une première requête à peu près dans le sens du Clergé dont le Lord Gosford fut le Porteur comme nous venons de le dire. Cette association fit au commencement de janvier 1838 conjointement avec une autre association de Québec formée dans les mêmes principes et présidée par l'Honorable John Neilson membre aussi du Conseil spécial mais où il ne put rien faire comme Mr De Rocheblanc à cause de sa mauvaise composition comme nous le dirons tout à l'heure. M. Glackmeyer en était le Secrétaire une autre requête contre la réunion soupçonnée déjà des Deux Provinces. Les prétentions de certains patriotes, un mot entendu entre les chefs à Montréal firent échouer ou gêner cette importante requête qui ne put avoir l'ascendant qu'obtint celle de Québec qui fut signée aussi dans le District (1) des Trois Rivières par 40 milles personnes et plus dans celui de Québec.

On s'éleva dans ces requêtes dont nous venons de parler ainsi que dans celle qu'adoptait le Clergé seul et en corps, avec respect avec dignité contre cette union des Deux Provinces qui donnait le pas à la minorité sur l'immense majorité des Canadas, qui obligeait le Bas Canada riche et sans dette à une communauté avec la haute province jeune pauvre, sans revenus et grêvée de dettes énormes; sans compter qu'il fallait pour les communications internationales dix fois plus de dépenses pour le Haut que pour le Bas Canada lequel serait pourtant obligé à payer pour rien les dettes et les dépenses de la haute province.

Ces requêtes furent suspendues jusqu'à l'arrivée du Lord Durham vice roi du Canada qui venait ici avec les pouvoirs d'un Dictateur capable de rendre justice au pays s'il l'eut voulu et après à cause de la 2<sup>d</sup> rébellion jusqu'à 1840. La Requête du

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

Clergé de Montréal fût présentée aux Communes anglaises par le grand O'Connell le 25 de juin et aux Lords par l'ex Gouverneur Sir G. Gosford sous la même date. Il en fut aussi de la même manière pour celle de Québec portée en Angleterre par Vital Têtu Ecuyer de Québec député à cette fin en Angleterre. Le Clergé du Diocèse de Québec signa la requête des citoyens ce qui n'avait pu se faire à Montréal par un mal entendu. Sir Paulett Thomson fit tomber ces Requêtes par de fausses représentations contre le Clergé en disant qu'il avait écrit contre son opinion qui était favorable à l'union et que cette démarche était l'effet d'une mystification. Mais de quelle part venait-elle et à quel but (1) tendait cette mystification c'est ce que ne pouvait trouver l'inventeur d'une aussi absurde imposition! Quoiqu'il en soit les préjugés étaient déjà si forts en Angleterre contre les pauvres canadiens surtout après la nouvelle échauffourée de cette année que nos ennemis avaient toute chance contre nous: c'était le lion malade qui mourait mille fois des coups de Durham et du Paulett Thomson remplaçant l'ennemi du Lion malade du bon Lafontaine?

Comme on ne parlait après la rebellion que de la réunion des Deux Provinces comme du moyen infallible de nullifier, noyer et ruiner la population canadienne française ce qui eut lieu contre le droit naturel de l'homme; je vais citer un projet d'union imprimé dans l'Ami du Peuple en janvier de cette année. Il fera voir que si on avait des raisons de modifier la Constitution de 91. donnée aux canadiens français on pouvait y remédier sans recourir à l'union monstre et voleuse inventée par Durham et mise en pratique par Sir Paulett Thomson. Voici ce plan tel quel: chaque population aurait dans les Deux Provinces une législature à elle savoir une pour les Canadiens français dans le Bas Canada qui suivraient leurs lois coutumes, religion, langage, etc. et une pour la population anglaise avec son code, une semblable dans le

-----

(1) "4 Législatures - janv. 1838" (inscription dans la marge)

Haut Canada pour la même population anglaise. Ces trois législatures séparées auraient un Congrès comme dans les Etats Unis revêtu du pouvoir de décider des intérêts et des différends de ces trois juridictions entre elles. Par cet amalgame chacune des Deux Provinces (1) aurait choisi la résidence qui lui aurait convenue pour tenir leurs assemblées; et ensuite le Sénat éclairé des lumières des Députés par chaque Législature aurait facilement réglé les affaires communes entre les Deux Provinces.

Mais ce plan était trop équitable pour nos bons amis les Bretons il fallait une spoliation une violation des droits et s'établir sur les ruines des Canadiens français et alors on choisit la réunion actuelle dont nous parlerons plus tard comme chef d'oeuvre de l'iniquité politique.

Les Tories de Montréal ne manquèrent pas, après que l'impertie des chefs Patriotes eût mis les Canadiens français sous les pieds des gouverneurs anglais de les stigmatiser tous du nom de Rebelles quoiqu'il n'y eût jamais un grand nombre: deux seules paroisses ayant eu des combats et la meilleure preuve c'est que les Bretons vivaient encore et qu'une St Barthélémi ou des vêpres siciliennes n'avaient pas encore passé sur eux! Mais de plus les chefs de la rébellion en armes étaient des Bretons, le Dr Chénier excepté encore commandait-il en second, Girod Suisse de naissance était breton de religion et général de l'armée du Nord, Wolfred et Robert Nelson et T.L.S. Brown n'étaient pas Bretons et généraux des Insurgés du Sud? D'ailleurs la rébellion fut plus longue et plus meurtrière dans le Haut que dans le Bas Canada et c'étaient bien pourtant des enfans de la loyale famille Bretonne de plus ou moins près. Il ne fallait donc

-----

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

raffoler de la loyauté bretonne qui, d'ailleurs dans les principes (1) religieux n'est pas estimée en grand chose, comme on l'a vu bien des fois. Mais rien n'est plus insolent que les faux braves après la victoire remportée par d'autres qu'eux! Aussi vit-on le Herald le fougeux Hérald demander la proscription des Canadiens en masse. Vomissant la passion qu'il ramassait depuis le commencement des troubles il se déchaînait contre tout ce qui est canadien. Il fit disparaître jusqu'aux noms des rues dans folliculaire salmigondis là, la Rue Notre Dame s'appella Rue Colborne et les autres prirent le nom des braves qui avaient brûlé nos villages avec des flambeaux à la main! Mais cette invention était par trop inconvenable pour avoir des suites: la force de l'opinion ramena les noms anciens et vénérables.

Sur ces entrefaites le Dr Robert Nelson avait été relâché de la Prison de Montréal sous parole d'honneur qu'il ne quitterait pas la ville où l'on avait besoin de lui comme habile médecin, disait-on alors, se rendit dans les Etats Unis où ayant réussi à supplanter l'Orateur Papineau comme chef de la rébellion il émana en mars de cette année une Proclamation dans laquelle il se qualifie de commandant en chef et promet au peuple des Deux Canadas:

- 1° L'abolition de la tenure seigneuriale
- 2° L'abolition du Douaire coutumier
- 3° L'abolition d'emprisonnement pour dettes (2) si ce n'est en cas de fraudes
- 4° L'abolition de la peine de mort si ce n'est pour meurtre
- 5° L'établissement de bureaux d'enregistrement
- 6° L'élection par ballotte
- 7° Un acte d'éducation...

-----  
 (1) "Robert Nelson déclare les conditions de l'indépendance du Canada, mars 1838" (inscription dans la marge)

(2) "Conseil Spécial" (inscription dans la marge)

Voilà un nouvel échantillon de la loyauté bretonne que l'on vante tant et une ambition qui va jusqu'à la sottise la plus grossière! Oser promettre une indépendance et tant de choses sans aucun moyen de réussir à rien! Sancho ne fut pas plus fou dans son île en terre ferme de Barataria...!

Mais plus infortuné que l'ancien Ecuyer du célèbre chevalier de la Manche le pauvre Robert Nelson fut écroué avec son lieutenant général G. Côté dans les prisons de St Alban! Ils furent ensuite admis à caution à raison de six cents louis chacun et pûrent ensuite aller rêver en plein air sur leur gouvernement de leur république en germes en vivant toutefois en attendant aux dépens de la sympathie charitable des bons Américains!

Le 9 février avait été sanctionné le statut impérial qui suspendait la constitution du Bas Canada et donnait au Gouverneur et à un Conseil Spécial par lui nommé les pouvoirs nécessaires à l'administration et à la Législation temporaire de cette Province. Sir John Colborne organisa en mars son Conseil Spécial comme suit: Peter M'gill, de Rocheblanc, John Molson, James Stuart, Jules et Auguste Quesnel, Joliette, Dionne, Gérard, Faribeault, Marchand, John Neilson, Penn, T. Pothier, Christie, Casgrain, de Laterrière, Knowlton (1), Cuthbert.

Mr Lindsay est nommé Clerc du Conseil, Mr J.B. Faribault assistant, Mr Charles De Lery Député assistant. MM. A. Delisle et Monrogh étaient les commissaires pour faire prêter les sermens d'office aux Conseillers Spéciaux.

Sous le Lord Durrham il fut ajouté à ceux-ci les importants de sa suite savoir Charles Paget vice Amiral, J. M'donell, Major

-----  
 (1) "Couronnement de la Reine 28 juin 1838" (inscription dans la marge)

Général, Chs Grey Lieutenant Colonel, George Cooper et Chs Buller son principal secrétaire.

Le couronnement de la Reine Victoria eut lieu à Londres le 28 juin 1838. avec une pompe qui réunit à Londres des illustrations des quatre parties du monde. Il y eut dans les villes des Canadas de brillantes illuminations et de grandes réjouissances à cette occasion. Je donne ici les vers que Mr C.A. Naudet aide de camp du Maréchal Soult fit à cette occasion comme très appropriés à la circonstance:

"Salut au règne qui commence  
 La joie anime tous les yeux  
 Et les doux chants de l'espérance  
 En concert montent vers les cieux  
 Roi du ciel bonté souveraine  
 Qui veille sur l'humanité  
 Du peuple anglais sauve la reine  
 Tu sauveras la liberté."

"Des cris de bonheur retentissent  
 Aux voutes du temple des lois  
 Les fleurs aux lauriers s'unissent  
 Pour orner le Palais des Rois (1)  
 O! toi! dont la grace tempère  
 Le front empreint de majesté  
 Règne heureuse sur cette terre  
 qui féconde la liberté."

-----

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

"En paix l'Europe enfin respire  
Et les envoyés de ses Rois  
Pour saluer ton jeune empire  
Sont tous accourus à ta voix  
Ils rediront à la patrie  
Que sous ton sceptre respecté  
La loi règne et reconcilie  
Le pouvoir et la liberté."

"Fière Angleterre et Noble France  
Pour le repos du genre humain  
Affermissez votre alliance  
Grands peuples serrez-vous la main  
Chacun eut ses jours de victoire  
Oubliez la rivalité  
Qu'entre vous deux vive la gloire  
Soyez soeurs par la liberté."

"Jeune Reine Ange tutelaire  
Sois confiante en l'avenir  
Les Rois ont tant de bien à faire  
Et tant de maux à prévenir  
Sois jalouse de la puissance  
Tant que sa Ste autorité  
Versera sur un peuple immense  
Les bienfaits de la Liberté."

Cependant on attendait de jour en jour l'arrivée du Lord Durham vers lequel se tournaient toutes les espérances de la patrie et qui revêtu de pouvoirs de Dictateur pouvait accommoder (1) tous les différens et guérir les maux immenses des Canadas. Les patriotes qui avaient entendu vanter le radicalisme du noble Comte pensaient qu'il allait les rétablir dans leurs prétentions détruites, les Tories au contraire savaient très bien qu'un Gouverneur du Canada ne leur passait pas par les mains sans qu'il reçut une forte dose d'antinationalité canadienne et enfin les gens raisonnables qui avaient assez voyagé dans la vie pour connaître les déceptions humaines n'attendaient de tout cet attirail de grandeur, de fastes, de dépenses et de principes d'un Vice Roi que le travail de la Montagne: parturiunt montes noscitur ridiculus mus... C'est ce qui arriva au grand désappointement de tant de monde. La Montagne en travail enfante une souris.

Mais enfin dit la Gazette de Québec le vaisseau de S.M. est arrivé le 29 de mai ayant à bord le Comte de Durham Gouverneur Général de l'Amérique du Nord, et la Comtesse avec leur suite et leur famille. Une foule immense et tout ce qu'il y avait de notabilités dans la Capitale accueillirent avec enthousiasme et splendeur l'homme que désiraient tous les partis. Après la lecture de toutes ses Commissions de Gouverneur général, Vice Amiral, Capt Général et Haut Commissaire de S.M. il prêta son serment d'office, visita avec le lord Colborne les logemens qu'on lui avait préparés dans la maison de Mr Gagy et retourna à son vaisseau le Hasting de 74. canons.

-----

(1) "Durham 1838." (inscription dans la marge)



A Montréal on lui prépara la superbe maison de Mr Bingham et celle de Madame de Montenai (1) pour sa suite. Mais le peu de tems qu'il passa dans Montréal il logea toujours dans le bateau à vapeur le John Bull, comme il logeait à Québec dans le Hasting. La maison de Mr. Bingham a servi depuis aux autres Gouverneurs qui tenaient leur conseil spécial et leur résidence à Montréal.

L'Angleterre jetta dans le cours du printemps un grand nombre de ses troupes; on en fait monter le nombre à plus de 20. Régimens composant l'élite de ses armées.

Le Lord Durrham (...) immédiatement une proclamation toute resplendissante de promesses mais dont il ne tint aucun compte: aussi sa proclamation plut à tout le monde mais sa conduite excita l'indignation de tous. Il commença par signifier au Conseil Législatif qu'il n'avait plus besoin de lui, alléguant que l'ex-aspération des partis rendaient les conseillers du pays dangereux. Oui voilà quelque chose de spéciaux mais la chose eut été bonne pour un gouverneur qui aurait eu une connaissance parfaite du Pays ou dont les Conseillers Spéciaux qu'il voulait subroger aux autres eussent été qualifiés sous ce même rapport. Mais c'était tout le contraire à l'égard du Lord Durrham et ses inspireurs étaient absolument étrangers au pays à ses lois et ses institutions et ne pouvaient en acquérir des connaissances qu'aux moyens d'hommes ou préjugés ou pervers qui pouvaient les induire en erreurs dangereuses sans avoir aucune responsabilité d'office et de serment. Il se laissa mener en effet par ses conseillers qui ne savaient rien des hommes ni des choses du Canada et il ne fit que des imbroglios comme on le verra par la suite et surtout par son verbeux (2) rapport aux ministres.

-----

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(2) "Gouvernement responsable 1838." (inscription dans la marge)

Mais il faut lui allouer une grande et louable action c'est d'avoir mis en marche la mesure importante et du plus haut intérêt pour le pays, la reconnaissance des biens du Séminaire de Montréal que l'on contestait depuis bien longtems avec aussi peu de droit que de justice. Cette reconnaissance eut lieu en 1839. par une ordonnance que Sir John Colborne recommanda à son Conseil Spécial, laquelle fut définitivement sanctionnée en 1840. comme nous le mentionnerons à cette date.

L'Evêché de St Jacques lui doit aussi la reconnaissance et les patentes de ses biens vers le même tems.

Les idées du Lord Durrham sur la nécessité d'avoir dans les Canadas un gouvernement responsable était une idée lumineuse, qui créa d'abord un parti qui se nomma Durrhamiste lequel faillit faire beaucoup de troubles dans le Haut Canada parce que les Successeurs du Comte n'entendaient pas être responsables au peuple, si la réunion des Deux Provinces n'eût rassasié le Haut Canada d'heur et d'influence pour un tems du moins. On verra plus tard ce germe fécond de popularité paraître un jour et remettre la majorité dans ses droits après avoir été foulée aux pieds par des tyrans; et l'homme vraiment grand qui procurera ce bonheur, qui ouvrira cette boîte de Pandore contenant les biens et les justes droits du Bas-Canada, sera béni par un million d'hommes et se nommer Sir Charles Bagot. Une auréole de gloire l'entourera et son nom vivra d'âge en âge sur la terre devenue libre du Canada. Il faut donc allouer encore cette excellente idée qui d'ailleurs n'était qu'une répétition dans ce pays, au Comte Durrham et convenir que cet homme habile qui avait rempli dans son Ambassade en Russie et dans son pays natal des situations brillantes avec beaucoup de succès se trouva placé dans ce pays au milieu d'événemens fâcheux et intempestifs qui ne lui permirent pas de donner une pleine action à sa politique et aux bonnes intentions qu'il avait manifestées en Angleterre envers le Canada où on l'envoyait comme Sauveur.

Il avait des pouvoirs immenses dans l'exercice de ses fonctions plus que n'en ont des Vice Rois et autant qu'un Dictateur. Il n'y a pas de doute qu'il ne pût ou plutôt qu'il ne dût accorder une amnistie générale à ce grand nombre de malheureux renfermés dans les donjons publics où ils avaient expié une erreur qui venait bien plus du jugement que du coeur surtout pour un grand nombre d'insurgés inachevés; mais il se trompa lourdement et d'une manière tyrannique et abominable. Que fit-il dans une occasion si palpitante d'humanité? Il engage par des affidavits pervers, les prisonniers politiques à confesser leurs fautes au noble Comte et à se soumettre à sa discrétion... Sachant qu'il est revêtu des pouvoirs suffisants et croyant qu'il est de son honneur et de son humanité de leur faire grâce comme ce devait être; plusieurs furent pris dans ce guet à pent. Qui aurait (1) pu n'y être pas pris? Mr Girouard cependant qui avait été sollicité par l'officieux Simpson Agent du Comte dans cette infâme trahison dit ouvertement qu'il ne se fiait pas à cette trame; qu'il y avait des tribunaux où les prisonniers devaient être cités mais qu'il était honteux d'exiger une confession publique de sa conduite surtout quand des motifs privés avaient pu excuser ce qui ne paraissait pas excusable devant les gens de parti; mais on le prit pour être trop défiant de la loyauté du Noble Comte dont l'extérieur au reste annonçait l'homme généreux et libéral; on écrivit et l'on signa un écrit l'écrit fatal demandé par Mr Simpson qui était ou trompé ou un traître infâme. Les Signataires de ce fatal document du 26 juin 1838. étaient trop confians Wolfred Nelson Dr de St Denis, Robert Bouchette de Québec, Bonaventure Viger, Siméon Marchesseault, Alphonse Gauvin, Toussaint Goddu, Rodolphe Desrivières et Luc Masson de St Benoit.

Muni du fatal aveu des pauvres huit malheureux prisonniers il lança le 28 juin 1838. le foudroyant arrêt de leur exil aux îles pénales avec les scélérats et les voleurs! Et c'est sur la

(1) "Exilés politiques. 1838" (inscription dans la marge)

bonne foi surprise sous les dehors de la confiance, sur la confession seule des prisonniers, sous aucune procédure légale ni aucune forme de procès qu'un Lord Anglais revêtu de pouvoirs indéfinis, qui avait juré de faire du bien au Canada que des citoyens libres, des sujets anglais sont ainsi traités... O! Honte! crime!  
 (1) O! horreur!

Dans cette ordonnance monstre qui est du 28 juin le Lord Durrham vida les prisons des détenus politiques sans aucune forme de procès: condamnant les 8 dont nous venons de parler à la terre des Bermudes et les suivans aux Etats Unis ou ailleurs mais leur défendant l'entrée de leur pays sans permission du Gouverneur de la Contrée pour le tems d'alors; voici les noms de ces exilés politiques MM. Louis Joseph Papineault Ex orateur de la Chambre, le Curé Chartier, de St Benoît, O'gallaham M.P. Robert Nelson M.P. Ludger Duvernay M.P. C.H.O. Côté M.P. E.E. Rodier M.P. John Rian père et fils, Julien Gagnon, Dr Davignon, P. Desmarais, Louis Perrault, T.L.S. Brown, G.E. Cartier et Louis Gauthier. Parmi ces exilés comme on en voit, ils étaient membres de l'ancienne Chambre que l'on peut regarder comme les auteurs efficaces des dévergondages politiques sous lesquels gémissent leur pays, eux mêmes et tant d'autres! Comment avaient-ils pu croire à une chance de succès avec des moyens qui leur démontraient l'absurdité et la folie même de cette tentative! C'est ce qu'on se demandait avant pendant et depuis cette rébellion insensée sans pouvoir en rien découvrir..! Les autres malheureux prisonniers pendant plus de six mois, dont les familles souffraient considérablement de leur absence et redemandaient en vain et avec larmes un père, un époux, un frère, un soutien furent tous relâchés sans autre condition pour quelques uns qu'un cautionnement modéré. Après quoi ils vinrent réjouir leur famille dans la peine et dans l'infortune. Dans le nord on peut dire qu'ils ont gardé une conduite vraiment loyale depuis cette

-----  
 (1) "Ditto" (inscription dans la marge)

triste catastrophe. Mais les malheurs ne sont point encore tout à fait réparés (1): les Eglise, édifices publics et particuliers ne se relèvent qu'avec des sacrifices pénibles et lents à cause des mauvaises récoltes qui ont suivi ces troubles et qui mettent les malheureux habitans dans une gêne affligeante. Pourquoi le Gouvernement ne vint il au secours de ces malheureux! ou pourquoi ne fait-il des lois pour faire payer les Etrangers à nos paroisses qui fûrent coupables en y introduisant des camps d'insurgés et en prenant les armes contre l'autorité des lois? Cependant l'aurore d'un plus beau jour se lève sur le Canada Sir Chs Bagot ranime la confiance:

Adonis a vaincu le monstre et sa fureur

De nos champs désolés il bannit la terreur...

Aussitôt que l'autodafé inique et détestable du Comte de Durrham fut connu en Angleterre il fut aussitôt désavoué avec horreur, il choquait trop les idées d'ordre et de droit qu'on a dans la terre classique de la Magna Charta. La Reine et le ministère Melbourne alors en fonction annulèrent l'ordonnance du Comte et les prisonniers à la Bermude s'en revinrent dans les Etats Unis où par un singulier incident ils arrivèrent à New York le même jour 14 décembre 1838 que Dodge et Theller qui s'étaient échappés de la Citadelle de Québec le 15 octobre précédent.

Cette déconvenue des procédés du Lord Durrham par la Reine et surtout le retentissant d'un nouvel orage révolutionnaire engagèrent le Noble Lord à reprendre la route de l'Angleterre pour se justifier disaient les uns, mais plutôt pour se mettre à l'abri des balles et des canons disaient les autres. Ce fut le jour de la Toussaint 1 nov. 1838. qu'il remit les affaires à Sir John Colborne et partit pour l'Angleterre.

-----

(1) "Sir C. Bagot. 1838." (inscription dans la marge)

## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DEUX-MONTAGNES

### Buts :

- a) promouvoir l'étude de l'histoire et de la généalogie dans le comté de Deux-Montagnes ;
- b) travailler à la recherche, à la compilation et à la conservation des documents relatifs à l'histoire ;
- c) aider de son influence ceux qui se livrent à des travaux historiques et leur fournir, si possible, les documents jugés opportuns ;
- d) observer, étudier, appuyer et lancer au besoin les mouvements de conservation de monuments historiques ;
- e) établir, organiser et administrer un musée historique et un centre d'art ;
- f) recueillir, collectionner et exposer tous objets antiques, par gratitude envers les aïeux et pour divulguer les modes et conditions de vie ancestrales ;
- g) recevoir tous dons qui intéressent ou consolident la Société ;
- h) maintenir toutes relations avantageuses avec d'autres sociétés ;

Devise : L'histoire réfléchit le passé, éclaire l'avenir.

Pour devenir membre, une cotisation annuelle de \$10 est exigée.

Vous êtes prié d'expédier votre chèque ou mandat de poste à :

Société d'histoire de Deux-Montagnes  
Case postale 204  
Saint-Eustache (Québec)